

DOSSIER D'INSCRIPTION

Formation MAC Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail – SST - REF SEC002

L'inscription ne sera effective qu'après réception de ce dossier complet retourné à SPMSI Formation 8 rue de la Croix Pieuchot - 89200 Avallon au moins 10 jours avant le début de la formation.

SPMSI Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler tout stage en fonction des dossiers et du nombre minimum de stagiaires inscrits.

Compléter ce dossier en joignant à l'intérieur l'ensemble des documents ci-dessous :

- Fournir une copie (recto-verso) de votre carte SST et vous en munir impérativement le jour du recyclage
- Fournir 1 photocopie de votre pièce d'identité
- Pour un financement personnel ou en partie, joignez la totalité du règlement même si celui-ci est en plusieurs versements

Date de session : du ____/____/____ au ____/____/____

Nom	Prénom
_____	_____
Date de naissance	Lieu de naissance
_____	_____
Adresse	Complément d'adresse
_____	_____
_____	_____
Code postal	Ville
_____	_____
Téléphone	E-mail
_____	_____

Financement

Qui vous a inscrit à cette formation ?

- VOUS MÊME** cochez cette case et **ne complétez pas la partie ci-dessous**
 VOTRE EMPLOYEUR OU UN ORGANISME cochez cette case et complétez cet encart

Nom de l'employeur ou de l'organisme

Personne à contacter au sein de l'organisme

Nom

Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

Qui va régler la facture ?

- VOUS MÊME** cochez cette case et **ne complétez pas la partie ci-dessous**
 VOTRE EMPLOYEUR OU UN ORGANISME cochez cette case et complétez cet encart

Nom de l'employeur ou de l'organisme

SIRET

Personne à contacter au sein de l'organisme

Nom

Prénom

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

Modalité de paiement

- Chèque
- Espèce

- Virement
- Autres

<input type="checkbox"/> Règlement en 1 fois	<input type="checkbox"/> Règlement en 2 fois	<input type="checkbox"/> Autres
Règlement A encaissé à l'inscription	Règlement n° 1 30 % acompte à l'inscription, encaissé à réception non remboursable Règlement n° 2 Pour les particuliers : Solde à encaisser avant la fin de la formation Pour les entreprises : Solde à encaisser à réception de facture	Nous consulter au préalable
↓	↓	↓
de 1 règlement de 175,00 €	règlement n°1 de 52,00 € règlement n°2 de 123,00 €	NOUS CONSULTER

Les diplômes et attestations ne vous seront délivrés qu'après encaissement de la totalité de la formation. Un montant de 50,00 € sera demandé au stagiaire en cas d'annulation de son inscription à la formation pour frais et démarches effectués par SPMSI Formation.

Date : ____ / ____ / ____

Signature :

Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"